



L'Aubignois

Le point sur l'actualité de votre commune - Août 2017

L'été est bien présent et avec lui de longues journées chaudes et ensoleillées. L'occasion de vous souhaiter d'en profiter autant que possible et de vous rappeler qu'en période de fortes chaleurs quelques bons réflexes doivent être adoptés :

Boire régulièrement de l'eau, se ventiler, éviter les boissons alcoolisées, réduire les efforts physiques, maintenir sa maison au frais (en fermant les volets le jour), donner et prendre des nouvelles de ses proches. Si vous connaissez des personnes isolées et fragiles dans notre commune, nous vous invitons à communiquer leurs coordonnées en mairie.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

VIE COMMUNALE

- **Donner son sang est un acte vital et citoyen.** "L'amicale des donneurs de sang de Féchain et environs" présidée par M^{me} Colette Foveau, martèle régulièrement ce message. D'ailleurs, l'association organisait le 7 juillet dernier une collecte de sang à la salle des fêtes d'Aubigny au Bac, rue Charles Bayen. Près de 41 personnes sont venues faire un don précieux en cette période estivale où les donneurs se font plus rares. Nous remercions le personnel de l'Etablissement Français du Sang et les membres de l'amicale des donneurs de sang de Féchain et environs, d'avoir assuré la bonne marche de cette collecte.



- De nombreux Aubignois sont amenés à régler directement en mairie certaines prestations (cantine, garderie, anneau de pêche, concession au cimetière, camping...) Afin d'offrir davantage de souplesse dans les modalités de paiement la commune étudie actuellement la mise en place d'un nouveau moyen de paiement qui viendra compléter la gamme existante (espèces, chèques et chèques vacances ANCV pour le camping). En effet, dès 2018, **vous pourrez payer directement par carte bancaire dès 1 euro**. Ce dispositif est sans surcoût pour l'utilisateur. La municipalité prendra à sa charge les frais liés à ce nouveau moyen de paiement.
- Les services de **la Poste** doivent inéluctablement s'adapter à la révolution numérique et à l'ouverture à la concurrence. Néanmoins cette évolution ne peut se faire sans nos élus pour qui le service postal est essentiel en milieu rural.



Aussi, le conseil municipal d'Aubigny au bac, craignant une fermeture de la Poste a rapidement réagit en votant une motion dans ce sens le 28 janvier 2017. Après plusieurs concertations avec les responsables de secteur, notre bureau de poste sera maintenu à Aubigny au Bac. Les horaires d'ouverture devraient prochainement évoluer : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h avec une fermeture hebdomadaire le lundi.

- **Des Aubignois à Aubigny** le 22 avril 2017...Cela vous semble évident pourtant il s'agissait des Aubignois du Pas de Calais. En effet, dans le cadre de sa semaine culturelle, Jean Michel Desailly, Maire d'Aubigny-en-Artois a mené une délégation à la découverte des communes aubignois des Hauts de France (Aubigny au Bac, Aubigny aux Kaisnes, Aubigny en Laonnois...). Notre adjoint, en charge du cadre de vie, Henri Derasse, s'est fait guide pour l'occasion. Ensemble, ils ont ainsi pu découvrir "La Pierre qui pousse" dans les bois du Marais avant de terminer leur visite autour d'un verre de l'amitié en mairie. Nous les remercions pour l'intérêt qu'ils ont portés à notre charmante commune et nous souhaitons une bonne continuation à tous nos homologues Aubignois.



- Depuis les années 1990, de nombreuses espèces d'abeilles sont en forte régression en raison, semble-t-il, de maladies mais aussi de la dégradation des habitats (urbanisation, imperméabilisation des sols, disparition du bocage) et de certains pesticides. Or, ces abeilles ont une importance majeure pour la pollinisation de nombreuses espèces de fruits, légumes et céréales. Si vous trouvez **un essaim d'abeilles dans votre jardin**, contactez Maxime Ansart (Cantin) au 06 18 32 23 03. Cet apiculteur interviendra chez vous gracieusement.

- Les Aubignois avaient **"Rendez-Vous en Terre Agricole"** le dimanche 4 juin sur le site de LoisiParc. Avec le soutien de la Municipalité, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) vous invitait à découvrir le marché des producteurs locaux, profiter des portes ouvertes à la ferme et des randos des saveurs. Marie Madeleine Lefebvre, 1^{ère} adjointe d'Aubigny au Bac, a prononcé, pour l'occasion le discours d'ouverture aux côtés de Jean-Luc Hallé, Vice-Président de la CAD. Elle rappela l'histoire du site qui existe depuis 1936 mais qui s'appelait autrefois "La Plage"



- En partenariat avec la municipalité, le Centre socioculturel intercommunal "L'Ostrevent et la Sensée" porté par le SIRA a organisé, le 18 juillet, dans le cadre de la semaine "Le centre socioculturel proche de vous" une journée récréative dans la cour de l'école maternelle. De nombreuses animations (jeux gonflables, ateliers manuels, maquillage...) ont permis aux enfants de "pimenter" leurs vacances d'été et de découvrir leur école sous un autre angle. Nous remercions, l'équipe d'encadrement du Centre socioculturel, d'avoir contribué à la pleine réussite de cette animation et au bonheur de nos jeunes Aubignois.



- L'école communale a reçu le prix d'excellence à l'échelon départemental et national lors de sa participation aux concours des écoles fleuries 2017. Ce concours est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage, liées aux aménagements intérieurs et extérieurs des écoles, réalisées essentiellement par les élèves.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Déclaration : les beaux jours sont propices aux événements festifs et aux cérémonies : mariage, anniversaire, fête... Il arrive que l'on utilise des lanternes célestes ou des drones pour prendre des images. L'utilisation de ces accessoires est soumise à déclaration voire à autorisation. Renseignez-vous en mairie.

Signature électronique : il n'y a pas de petit geste lorsqu'il s'agit de préserver l'environnement. Ainsi, en adoptant la signature électronique, les services municipaux économisent du papier, du temps et réduisent les coûts. En effet, grâce à un logiciel spécifique qui valide les documents, il n'est plus nécessaire de les imprimer pour les signer avant de les transmettre. Le progrès a aussi de bons côtés !

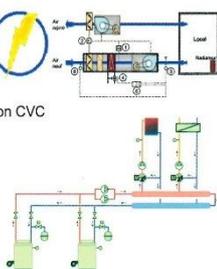
De nombreux animaux sont abandonnés sur la route des vacances. Pourtant des solutions existent comme le gîte des 4 pattes à Aubigny au Bac (sy.milbou@orange.fr) ou ce site internet d'échange de garde d'animaux entre particuliers dont l'adhésion est gratuite. Alors pour faire garder votre animal près de chez vous pensez à <http://animovacances.fr>

VIE ÉCONOMIQUE

DOUELEC 

Génie Electrique et Régulation CVC

MAILLET Marc
7 RUE LUCIEN DUPAS
59265 AUBIGNY AU BAC
06.89.54.58.94
marcmaillet@douelec.fr



Idéalement située entre Douai et Cambrai, notre commune donne rapidement accès aux grands axes routiers et ferrés. Cet atout n'échappe pas aux entreprises de plus en plus nombreuses chez nous. Nouvellement installée 7 rue Lucien DUPAS, "DOUELEC", l'entreprise de Marc Maillet, (06 89 54 58 94/marcmaillet@douelec.fr) est spécialisée, vous l'aurez deviné, dans "l'électricité". Pour vos travaux, n'hésitez pas à solliciter nos entreprises locales. Elles participent à la bonne santé économique et sociale de notre commune.

AGENDA

Les travaux de réfection de la RD643, par le Département, se sont achevés le 20 juillet 2017 avec le renforcement des bordures du rond-point qui avait été fortement endommagées par le passage des poids lourds. **Les travaux de réaménagement de la rue Jeanne Claire** et des abords de la place Ernest Cuisinier par la commune débuteront fin septembre.

Les rendez-vous nature de la CAD sont des animations gratuites et accessibles aux adultes comme aux enfants qui vous feront découvrir les "petits coins" de nature de notre territoire :

Dimanche 13 août de 10h à 12h : Vivier de Sin le Noble : les oiseaux de notre territoire - rdv au parking du Vivier (accès rue Ferrer)

Samedi 26 août de 14h à 16h : Marais de Féchain : la flore et la faune des prairies humides - rdv au parking de la place des Courbettes à Fressies

Avant de partir, pensez à réserver au 03 27 99 14 13 et prévoir une tenue et des chaussures adaptées, une bouteille d'eau, des jumelles et en cas de fortes chaleurs, une crème solaire et des lunettes de soleil. D'autres RDV nature [sur douaisis-agglo.com](http://douaisis-agglo.com)



La rentrée scolaire 2017 se fera le lundi 4 septembre à 8h30. Les horaires d'enseignement et de garderie seront désormais répartis sur 4 jours. Un courrier explicatif a été remis aux Aubignois.

LES RÈGLES DE LA VIE EN COMMUNAUTÉ

Bruits - (Arrêté municipal du 30 juillet 2001 n°2001/07-51 prescrivant la lutte contre le bruit). Sur la voie publique et dans les lieux publics d'Aubigny au Bac sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif. Certaines manifestations locales ou nationales bénéficient d'une dérogation aux dispositions de cet arrêté.

Les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Si vous êtes propriétaires d'animaux vous devez vous assurer que ces derniers n'occasionnent pas de bruits agressifs, répétés ou intempestifs afin de ne pas troubler la tranquillité du voisinage, y compris la vôtre.

Démarchage à domicile - (Arrêté municipal du 2 mars 2016 n°2016/03-22 portant réglementation du démarchage à domicile sur la commune d'Aubigny au Bac). Sans accord préalable du maire, les sociétés affectées aux opérations de démarchage commercial en porte à porte, sont interdites sur notre commune. Si vous constatez de telles pratiques, vous pouvez en informer les services municipaux ou la gendarmerie.

Déchets - La collecte des déchets est une compétence de la CAD. Retrouvez le calendrier de collecte des déchets sur leur site: <http://www.douaisis-agglo.com/services/dechets/>

Le traitement des déchets est une compétence du SYMEVAD. Retrouvez les informations sur les bons gestes de tri sur leur site : <http://www.symevad.org/>

Jours de collecte :

- Emballages recyclables : le vendredi
- Verre : le 3^{ème} mercredi du mois
- Déchets ménagers : le mardi
- Déchets végétaux : le jeudi (d'avril à octobre) puis les 16 et 30 novembre et le 21 décembre

Sortir les bacs la veille après 19h ou le matin avant 6h.

Déchèterie d'Arleux (avenue de la gare)

Avril à septembre : 8h30-11h45 et 13h30-18h45/le dimanche et jours fériés : 9h-12h45

Octobre à mars : 8h30-11h45 et 13h30-16h45/le dimanche et jours fériés : 9h-11h45

Plus de renseignements

0 800 802 157

Service & appel gratuits

JEU/CONCOURS



Pour gagner cette boîte de jouet, complétez le bulletin et glissez le dans l'urne, disposée à cet effet, à l'accueil de la mairie (2 boîtes mises

en jeu). Jeu limité à une participation par personne (même nom ou même adresse).

Jeu/concours "L'AUBIGNOIS"

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél. :

Tirage au sort le 8 septembre 2017. Communication des résultats dans votre prochain journal d'information "L'Aubignois". Bonne Chance !

L'Aubignois, journal municipal d'information/Directeur de publication : Alain BOULANGER/Rédacteur en chef : Raphaël CORTÉ/Comité de rédaction : Thérèse Marie BOULANGER, Lisiane DUBUS, Séverine VAN LOOVEREN/Mairie - Place du Général de Gaulle59265 Aubigny au Bac/Tél. 03 27 80 91 40/Mail : mairie@aubigny-au-bac.fr Site : www.aubigny-au-bac.fr

ÉCOLE

- **La remise des livres aux écoliers** est une tradition à laquelle la municipalité n'a pas dérogé cette année encore. L'ensemble des élèves de l'école primaire et maternelle Jean de la Fontaine ont ainsi reçu un livre offert par la commune. Il s'agissait d'une part de féliciter nos écoliers pour le travail qu'ils ont réalisé tout au long de l'année et d'autre part de valoriser ce support d'information qui peine à se développer face à l'engouement pour les technologies numériques. En effet, nos enfants lisent de moins en moins et ils entrent parfois au collège avec des lacunes en lecture. La municipalité contribue ainsi à redonner le goût de la lecture aux plus jeunes.



Classe de Madame DESMARRE
CM1/CM2



Classe de Madame CATENNE
Moyenne et grande sections



Classe de Madame PIENCZAK
CE1/CE2



Classe de Madame WION
CP/CE1



Classe de Madame SONNEVILLE
Petite et très petite sections

TRAVAUX

- Depuis de nombreuses années, les archives communales s'accumulent et se dégradent lentement. Or, ces documents constituent la mémoire d'Aubigny au Bac. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune, en particulier pour justifier ses droits. Ils permettent aussi de retracer son histoire dans des articles ou des publications. Les archives produites par la mairie ou les services municipaux représentent aujourd'hui plusieurs tonnes de



Avant

dossier qu'il a fallu trier, reclasser puis déplacer. En effet, les combles de la mairie vont prochainement subir une "cure de jouvence". Ils seront isolés à l'occasion de la réfection de la toiture. Les agents municipaux se sont donc attelés à la tâche, depuis près de 3 mois pour déplacer cet

énorme volume de papier à protéger le temps des travaux.



- Les services municipaux sont de plus en plus sollicités par les particuliers ou les associations qui recherchent une salle pour une assemblée générale, une réunion ou encore une exposition.



Pour faire face à ces demandes, la municipalité s'est engagée dans la réfection progressive de la salle polyvalente (face à l'école maternelle). Ces travaux, auxquels participent également nos agents, seront échelonnés pour permettre d'en amortir le coût sur 2 ou 3 exercices budgétaires.

A terme, il est prévu d'intervenir sur la seconde partie du bâtiment qui est actuellement mis à la disposition de l'école et de l'association des parents d'élèves (APE).